

PLAN DE SOBRIÉTÉ

Parce que chaque
geste compte



PRÉAMBULE

Face au contexte mondial et aux crises successives que nous traversons : climatique, énergétique et économique, la ville de L'Isle d'Abeau se doit d'agir. Ensemble, nous devons limiter les dépenses de fonctionnement liées à la hausse du coût de l'énergie, mais aussi pour la transition énergétique.

Un chantier qui ne date pas d'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, la collectivité s'est profondément engagée et tend à ce que la transition énergétique devienne une réalité pour tous. La ville s'est lancée dans des actions fortes de rénovation énergétique de son patrimoine et a réalisé des constructions vertueuses en termes de consommation. Toutes ces mesures ont permis d'atteindre une réduction énergétique finale d'environ 24% (en Kwh) en 10 ans. C'est un résultat satisfaisant, mais pas encore suffisant.

Le contexte actuel nous pousse à davantage d'efforts, dans le but de réduire nos dépenses énergétiques. Les conséquences de l'inflation induisent une dépense supplémentaire estimée à 50 000 € sur la fin d'année 2022, et à 300 000 € pour 2023 à consommation équivalente, sur un budget initial de 500 000 € en 2022. Nous devons réagir !

L'objectif national est posé, réduire de 10% notre consommation énergétique en 2 ans. La collectivité se

mobilise pour répondre à cette obligation, et a depuis plusieurs mois entrepris de travailler sur son propre plan de sobriété énergétique. Un groupe de travail a été constitué, composé d'élus et d'agents municipaux, pour identifier différentes mesures conjoncturelles applicables à court, moyen et long terme.

Validées politiquement, les différentes mesures contribueront à réduire significativement les consommations de la collectivité. Ces mesures ont été pensées afin de minimiser l'impact sur les Lilôt(e)s : scolaires, associations, familles, agents municipaux... tout en permettant la continuité d'un service public de qualité.

Le choix a été fait d'articuler le plan de sobriété autour de 6 thématiques et 25 actions. Elles rejoignent 3 objectifs principaux : Analyser, partager et agir sur nos équipements et services publics. Fortement attachée au triptyque (citoyens, agents, élus), la collectivité adaptera son plan de sobriété de façon pragmatique et évolutive.

En plus d'agir en faveur de la transition énergétique, cela aura un impact positif sur le budget de la commune, et d'acculturer les Lilôts à cette nouvelle réalité.

25 ACTIONS CONCRÈTES

réparties en 6 thématiques

Diagnostic

- Diagnostic d'occupation du patrimoine et de l'usage des locaux
- Diagnostic des équipements pour favoriser la classe A
- Mise en place d'un plan de marge de manœuvre communal

Sensibilisation

- Nomination d'un référent énergie par site
- Formation et acculturation sur les éco gestes
- Plan de communication auprès des agents / citoyens / associations
- Suivi des consommations énergétiques
- Création d'une charte d'occupation des locaux
- Mise en place d'une plateforme d'échange d'idées et bonnes pratiques

Consommable

- Mise en œuvre de la sobriété numérique
- Installation de récupérateurs d'eau de pluie
- Mise en place de compteurs intelligents et autres technologies
- Optimisation de la stratégie d'occupation et mutualisation des équipements

Patrimoine

- Augmentation de la maintenance sur le potentiel énergétique
- Régulation du chauffage et de la climatisation
- Rénovation du patrimoine à but énergétique
- Déploiement d'installations de panneaux photovoltaïques
- Suppression progressive des bâtiments modulaires énergivores

Eclairage

- Remplacement des éclairages intérieurs et extérieurs par de la LED
- Diminution des illuminations de festivités, décoratives et patrimoniales
- Réduction des amplitudes horaires des éclairages extérieurs des bâtiments
- Limitation de l'allumage des enseignes lumineuses

Mobilité

- Mise en œuvre du plan de mobilité communal à destination des agents
- Modernisation du parc des véhicules municipaux
- Limitation des déplacements et/ou favoriser le covoiturage et les réunions en visioconférence

Le plan de sobriété énergétique nous concerne tous, agents, citoyens, élus. Il en est de notre responsabilité citoyenne, environnementale, et financière pour réussir ensemble ce défi de réduire nos consommations d'au moins 10% dans les 2 ans. Chaque geste compte.

Cyril Marion
Maire de L'Isle d'Abeau

Cette démarche de réflexion et de co construction, autour de ce sujet, nous a prouvé que peu importe nos motivations, nos valeurs ou notre connaissance technique du sujet, nous sommes tous concernés et il n'y a pas de petites idées ou de petites actions. Toutes comptent !!!! Je suis de nature optimiste et je crois profondément à la morale de la légende du Colibri.

Gaëlle Belime
Adjointe déléguée aux ressources humaines et à la qualité de vie au travail, à la relation usager et aux services à la population

Nos habitants ont choisi de passer un bout de leur vie à L'Isle d'Abeau pour son implantation, son cadre de vie et sa capacité à y proposer des activités diversifiées. Notre commune, comme beaucoup d'autres, fait face à des défis du plus en plus ardues pour l'avenir, sur le plan climatique, énergétique, tout comme nous l'avons vécu sur le plan de la santé. Il est primordial que nous poursuivions notre adaptation pour relever collectivement les challenges à venir. L'Isle d'Abeau est une Terre de Jeux, une Terre de Talents, et c'est ensemble que nous ferons face et continuerons à aller plus haut.

Géraud Grosmaire
Adjoint délégué à la vie associative

**“ Pour que
chaque geste
compte... ”**

Consommer moins et consommer autrement, voici l'objectif du plan de sobriété énergétique lancé par la collectivité dans le but de réduire nos consommations. La sobriété, c'est une baisse de consommation via un changement de comportement et d'usage, tout en préservant un service public de qualité. Ensemble, élus, agents, citoyens Lilotes et Lilôts, relevons ce défi. Les mesures prises nous permettront de maîtriser nos dépenses énergétiques. Adoptons les bons réflexes.

Robert Polsinelli
Conseiller municipal délégué aux grands projets et aux bâtiments communaux

Cette sobriété énergétique est nécessaire non seulement pour la maîtrise de nos finances, mais également pour préserver nos ressources et de manière plus large notre cadre de vie. Voyons dans ce contexte économique tendu une opportunité de repenser nos modes de vie et de consommation, une opportunité d'adopter des pratiques plus responsables et plus vertueuses. Chaque geste compte au quotidien, sur son lieu de travail comme chez soi. Agissons !

Céline DEBES
Conseillère municipale déléguée à la mobilité, l'accessibilité et la voirie